

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2022

| |
|-----------------|
| FINANCES |
|-----------------|

VENTE D'UNE ÉPAREUSE

La Commune de Thonon-les-Bains a lancé une consultation d'entreprises pour remplacer une faucheuse/débroussailleuse type épareuse assurant le fauchage des accotements routiers composés entre autres d'herbacées, ronciers et ligneuses.

Cette consultation prévoit une option de reprise de l'épareuse existante de marque NOREMAT, modèle TONICA 55M, année 2011, visible au Service « espaces verts ». Elle sera vendue en l'état.

L'aliénation de gré à gré de biens mobiliers d'un montant supérieur à de 4 600 euros relevant de la compétence du Conseil municipal, il lui est demandé d'autoriser Monsieur le Maire à vendre ladite épareuse au bénéfice de la société NOREMAT (54710 LUDRES) pour un montant de 7 000 euros TTC.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, :

D'autoriser Monsieur le Maire à vendre l'épareuse de marque NOREMAT, modèle TONICA 55M, année 2011 à ladite société pour le montant suscité.

----- Fin du document -----